**CTPL LOUDEAC**

**Za de la hoyeux**

**5 Pierre Gilles de Gennes**

**22600 LOUDEAC**

Je soussigné ERWANN LE POTTIER, Exploitant du centre de contrôle technique Véhicule Lourds de LOUDEAC, CTPL LOUDEAC, dûment agréé sous le numéro S022Z110atteste que :

**M. Antony PERIC**

Agréé contrôleur technique n° : 022Z7021

est habilité à contrôler les véhicules à réglementation spécifique :

Véhicules de transport en commun de personne (Q2)

Conformément à l'article 17 de l'arrêté du 27 juillet 2004 modifié ainsi qu'à son annexe IV section 2 paragraphes 1 et 2.

M. Antony PERIC est habilité à contrôler les véhicules à énergie GAZ à compter du 18/10/2024.

M. Antony PERIC est reconnu compétent pour effectuer des supervisions de contrôleur techniques pour des véhicules relevant de la présente habilitation.

M. Antony PERIC maîtrise les équipements de contrôle, les applications informatiques et le système qualité du centre dans lequel il intervient.

Pour valoir ce que de droit

Fait à LOUDEAC le 21/10/2024

|  |  |
| --- | --- |
| ERWANN LE POTTIERExploitant  |  PERIC AntonyContrôleur. |